

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Acétylène dissous

Date de Publication:

Date de dernière révision:

10.07.2013 26.05.2015 Version: 1.0

FDS n°: 000010021936

1/18

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l#entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit:

Acétylène dissous

Nom commercial:

Acétylène, Acétylène 2.6 SAA

Identificateur supplémentaire

Désignation chimique:

ethyne (acétylène)

Formule chimique:

romaie chimique. Numéro d'identification III C2H2

Numéro d'identification UE

601-015-00-0 74-86-2

N° CAS N°CE

200-816-9

N° d#enregistrement REACH

01-2119457406-36

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées:

Industriel et professionnel. Exécuter une évaluation de risques avant

l'utilisation.

Gaz combustible pour soudage, coupage, chauffage, brasage et applications de soudure. Utilisation comme combustible. Utilisation pour la fabrication de composant électronique. Utilisation seul ou en mélange pour le calibrage d'analyseur. Utilisation de gaz comme matière première dans les procédés chimiques. Formulation de mélanges avec du gaz dans des réceptacles sous pression. Couche métallique par pistolet vaporisateur. Lubrification de moules

pour fabrication de bouteilles de verre.

Utilisation grand public

Gaz combustible pour soudage, coupage, chauffage, brasage et applications

de soudure.

Usages déconseillés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Linde France s.a.

Téléphone: +33 (0)826 081 212

523 cours du 3ème Millénaire, CS 10085

F-69792 Saint Priest Cedex

E-mail: sheq.lq.fr@linde.com

1.4 Numéro d#appel d#urgence: +33 (0) 4 72 11 69 11 (Centre anti-poison in Lyon)



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Acétylène dissous

Date de Publication: Date de dernière révision: 10.07.2013 26.05.2015 Version: 1.0

FDS n°: 000010021936

2/18

## SECTION 2 : Identification des dangers

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CEE et ses amendements.

F+; R12 R5 R6

Le texte intégral de toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Dangers Physiques

Gaz inflammable

Catégorie 1

H220: Gaz extrêmement inflammable.

Gaz sous pression

Gaz dissout

H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser

sous l'effet de la chaleur.

Gaz chimiquement instables

Catégorie A

H230: Peut exploser même en l'absence d'air.

2.2 Éléments d#Étiquetage



Mentions d'Avertissement: Danger

Déclaration(s) de risque:

H220: Gaz extrêmement inflammable.

H230: Peut exploser même en l'absence d'air.

H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils de Prudence

Prévention:

P202: Ne pas manipuler avant d#avoir lu et compris toutes les précautions de

sécurité.

P210: Tenir à l#écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d#inflammation. Ne pas fumer.

Intervention:

P377: Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être

arrêtée sans danger.

P381: Éliminer toutes les sources d#ignition si cela est faisable sans danger.

Stockage:

P403: Stocker dans un endroit bien ventilé.

Evacuation:

P501: Faire reprendre la bouteille de gaz par le fournisseur exclusivement, à fin d'élimination. La bouteille contient une masse poreuse qui peut contenir

de l'amiante.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Acétylène dissous

Date de Publication: Date de dernière révision:

10.07.2013 26.05.2015 Version: 1.0

FDS n°: 000010021936

3/18

Informations supplémentaires de l'étiquette

EUH006: Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.

2.3 Autres dangers:

Pour des raisons de sécurité, l'acétylène est dissous dans l'acétone ou dimethylformamide dans l'emballage. La vapeur du solvant est emportée comme l'impureté quand l'acétylène est extrait de l'emballage. La concentration de la vapeur dissolvante dans le gaz est inférieure aux concentrations limites pour

changer la classification de l'acétylène.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Désignation chimique

ethyne (acétylène)

Numéro d'identification UE:

601-015-00-0

N° CAS: N°CE:

74-86-2 200-816-9

N° d#enregistrement REACH:

01-2119457406-36

Pureté:

100%

La pureté de la substance dans cette section est uniquement utilisée à des fins de classification, et ne représente pas la pureté réelle de la substance telle que

fournie, pour laquelle il faut consulter d#autres documents.

Nom commercial:

Acétylène, Acétylène 2.6 SAA

### SECTION 4 : Premiers secours

Généralités:

Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas se rendre compte de l'asphyxie. Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un Appareil Respiratoire Isolant. Laisser la victime au chaud et appeler un médecin. Faire une respiration artificielle si la respiration s'est arrêtée.

4.1 Description des premiers secours

Inhalation:

Peut causer l'asphyxie à concentration élevée. Les symptômes peuvent être une perte de connaissance ou de motricité. La victime peut ne pas se rendre compte de l'asphyxie. Déplacer la victime dans une zone non contaminée, en s'équipant d'un Appareil Respiratoire Isolant. Laisser la victime au chaud et appeler un médecin. Faire une respiration artificielle si la respiration s'est arrêtée.

Contact oculaire:

Effets indésirables non attendus de ce produit

Contact avec la Peau:

Effets indésirables non attendus de ce produit

Ingestion:

L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

4.2 Principaux symptômes et effets, Arrêt respiratoire.

aigus et différés:



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Acétylène dissous

Date de Publication:

Date de dernière révision:

10.07.2013 26.05.2015 Version: 1.0

FDS n°: 000010021936

4/18

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Dangers:

Aucun(e).

Traitement:

Aucun(e).

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l#incendie

Dangers d'Incendie Généraux:

La chaleur peut provoquer l#explosion des récipients.

5.1 Moyens d#extinction

Moyens d#extinction

appropriés:

Eau pulvérisée ou brouillard d'eau. Poudre sèche. Mousse.

Moyens d#extinction

inappropriés:

Dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie ou de chaleur excessive, des produits de décomposition dangereux peuvent se former. En présence d#un incendie, l#acétylène peut commencer à se décomposer, se dégradant en ses éléments constitutifs, l#hydrogène et le carbone. La réaction de décomposition est exothermique et produit de la chaleur. Les bouteilles d#acétylène sont conçues pour confiner et inhiber la décomposition de l#acétylène. Toutefois, si rien n#est fait, la décomposition peut mener à une rupture de la bouteille. L#acétylène peut continuer à constituer un risque après l#extinction d#un incendie externe, en raison de la décomposition de l#acétylène dans la bouteille, et des procédures

opérationnelles particulières sont requises.

Produits dangereux résultant de

la combustion:

En cas d'incendie la décomposition thermique peut conduire aux fumées toxiques

et/ou corrosives suivantes: monoxyde de carbone



Date de Publication: Date de dernière révision: 10.07.2013 26.05.2015 Version: 1.0

FDS n°: 000010021936

5/18

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:

En cas d#incendie: obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Ne pas éteindre les flammes au niveau de la fuite en raison du risque de rallumage explosif incontrôlé. Continuer à arroser à l'eau depuis un endroit protégé, jusqu'à ce que le récipient soit froid. Utilisez des agents d'extinction pour contenir le feu. Isolez la source du feu ou laissez-le brûler. Les bouteilles d#acétylène qui ont été chauffées, endommagées par un incendie ou soumises à un retour de flammes ne doivent pas être déplacées avant qu#il ne soit démontré qu#il ne se produit aucune décomposition de l#acétylène dans la bouteille. Les bouteilles d'acétylène doivent être refroidies avec une pulvérisation d'eau et une zone de danger doit être définie autour de ces bouteilles. Le refroidissement à l#eau doit se poursuivre pendant au moins une heure. Après au moins une heure de refroidissement à l'eau, la température de la bouteille doit être prise pour vérifier qu'elle a été efficacement refroidie. Efficacement refroidie signifie que la température de la coque de la bouteille a été abaissée à la température ambiante. Du matériel « d#essai de mouillage » ou d#imagerie thermique doit être utilisé pour s#assurer que la coque de la bouteille a été efficacement refroidie. Une fois le refroidissement efficace de la coque de la bouteille réalisé, il faut arrêter l#eau de refroidissement. La bouteille doit rester au même endroit pour encore une autre heure. Pendant ce temps, il faut effectuer des vérifications de la température de la coque de la bouteille toutes les quinze minutes. Si une augmentation de la température est observée, il faut refroidir la bouteille à l#eau en continu pendant une autre heure avant de vérifier de nouveau sa température. Quand la bouteille de la coque de la bouteille reste à la température ambiante pendant une heure sans être refroidie à l#eau, et qu#elle ne fuit pas, elle peut être déplacée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Ligne directrice: EN 469:2005 : vêtements protecteurs pour pompiers. Exigences de performance des vêtements de protection pour lutte anti-incendie. EN 15090 : chaussures pour pompiers. EN 659 Gants de protection pour les pompiers. EN 443 Casques pour la lutte anti-incendie dans les constructions et autres structures. EN 137 Appareils de protection respiratoire - Appareil respiratoire d'air comprimé en circuit ouvert indépendant avec masque plein - Exigences, test, marquage.

# SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d#urgence: Évacuer la zone. Assurer une ventilation efficace. Considérer le risque éventuel d'atmosphère explosive (ATEX) Éliminer toutes les sources d#ignition si cela est faisable sans danger. Enregistrer les rejets du produit. Empêcher le rejet dans les égouts, les sous-sols ou n'importe quel endroit où son accumulation peut être dangereuse. Porter un Appareil Respiratoire Isolant pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle-ci est sûre. EN 137 Appareils de protection respiratoire - Appareil respiratoire d'air comprimé en circuit ouvert indépendant avec masque plein - Exigences, test, marquage.

6.2 Précautions pour la Protection de l#Environnement:

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Acétylène dissous

Date de Publication: Date de dernière révision: 10.07.2013 26.05.2015 Version: 1.0

FDS n°: 000010021936

6/18

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Assurer une ventilation efficace. Éliminer les sources d'ignition.

6.4 Référence à d#autres sections:

Voir aussi les sections 8 et 13.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Acétylène dissous

Date de Publication: Date de dernière révision: 10.07.2013 26.05.2015

Version: 1.0

FDS n°: 000010021936

7/18

### SECTION 7 : Manipulation et stockage:

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Seules des personnes expérimentées et correctement formées devraient manipuler des gaz sous pression. Utiliser uniquement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur Inerter/Purger le système avec un gaz inerte sec (par exemple l'hélium ou l'azote) avant utilisation du produit et quand le système est mis hors service. Purger l'air de l'installation avant d'introduire le gaz. Les conteneurs, qui contiennent ou ont contenu des substances inflammables ou explosives, ne doit pas être inertés avec du dioxyde de carbone liquide. Évaluer le risque d'atmosphère potentiellement explosive et le besoin d'équipement antidéflagrant. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Maintenir à l'écart de toute source d'inflammation (y compris de charges électrostatiques). La mise à la terre de l'équipement électrique et un équipement électrique utilisable dans les atmosphères explosives sont recommandés. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient. La substance doit être manipulée conformément aux rêgles et aux procédures d'hygiène et de sécurité. Assurez vous qu'un test de fuite du système de distribution du produit ait été réalisé avant son utilisation. ( ou est régulièrement fait ) Protéger les emballages contre les risques de dommage. Ne pas traîner, rouler, faire glisser ou tomber. N'enlevez pas et n'endommager pas les étiquettesfournies par le fournisseur pour l'identification du contenu de l'emballage. En déplacant des emballages, même pour des distances courtes, utiliser un chariot conçu pour transporter des emballages. Toujours fixer les bouteilles en position verticale et fermer tous les robinets lorsque les bouteilles ne sont pas utilisées. Assurer une ventilation efficace. Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient. Interdire les remontées de produits dans le récipient. Eviter les retours d'eau, d'acides et d'alcalis. Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C. Respecter tous les règlements et exigences locales quant au stockage des emballages. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Stocker conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. Ne pas utiliser de flamme ou des dispositifs de chauffage électriques pour augmenter la pression du réservoir. Laisser en place le chapeau de protection du robinet jusqu'au stockage sécurisé de l'emballage contre un mur, ratelier et qu'il soit prêt pour utilisation. Informer immédiatement le fournisseur de tout défaut sur le robinet d'un emballage. Fermer le robinet de l'emballage après chaque utilisation et quand il est vide, même s'il est toujours connecté. N'essayez jamais de réparer ou de modifier les soupapes ou dispositifs de sécurité. Replacer le bouchon et le chapeau du robinet de l'emballage dès sa déconnection Garder le robinet de l'emballage propre et isolé des contaminations particulièrement de l'huile et de l'eau. Si l'utilisateur rencontre une difficulté avec le robinet de l'emballage cesser son utilisation et contacter le fournisseur. N'essayer jamais de transférer des gaz d'un emballage à un autre. Des protections ou des chapeaux devraient être en place sur les emballages Eviter les retours d'eau, d'acides et d'alcalis. Le solvant peut s'accumuler dans les systèmes de tuyauterie. Pour la maintenance, utiliser des gants appropriés et résistants (spécifié pour DMF ou acétone), des lunettes. Seul du matériel adapté avec des dispositifs appropriés de prévention d#un « retour de flammes » doit être installé sur les bouteilles. Un choc mécanique seul sur une bouteille froide d#acétylène ne peut pas amorcer une décomposition.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Acétylène dissous

Date de Publication: Date de dernière révision: 10.07.2013 26.05.2015 Version: 1.0

FDS n°: 000010021936

8/18

7.2 Conditions d#un stockage sûr, y compris d#éventuelles incompatibilités:

Tout l'équipement électrique dans l'environnement de stockage devrait être compatible avec le risque d'atmosphère potentiellement explosive (ATEX). Entreposer à l'écart des gaz comburants et des autres comburants. Les emballages ne devraient pas être stockés dans des conditions risquant de générer leur corrosion. L'état général et l'absence de fuite des emballages stockés devraient être vérifiés périodiquement. Des protections ou des chapeaux devraient être en place sur les emballages Stocker les emballages dans un emplacement éloigné du risque d'incendie et loin des sources de chaleur et d'ignition. Tenir à l'écart des matières combustibles. Les bouteilles d'acétylène devraient être stockées verticalement. Si une bouteille a été transportée en position horizontale, il faudrait la laisser en position verticale pour une durée minimale d'une heure avant son utilisation. Cela permettra à l'acétone de se redisperser également dans la bouteille et de prévenir l'entrainement d'acétone dans la flamme pendant l'utilisation qui est la cause de l'effet "lance-flamme".

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Aucun(e).

### SECTION 8 : Contrôles de l#exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d#Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

#### Valeurs de DNEL

Composant critique	type	Valeur	Remarques
ethyne (acétylène)	Salarié - par inhalation, à long	2500 ppm	-
	terme - systémique		
	Salarié - par inhalation, à	2500 ppm	-
	court terme - systémique		

#### Valeurs de PNFC

VOICOID OCT TIEC				
Composant critique	type	Valeur	Remarques	
ethyne (acétylène)			Concentration prévue sans effet non	
			disponible.	



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Acétylène dissous

Date de Publication: Date de dernière révision: 10.07.2013 26.05.2015 Version: 1.0

FDS n°: 000010021936

9/18

8.2 Contrôles de l#exposition

Contrôles techniques appropriés:

Prendre en compte un système de permis de travail par exemple pour des activités de maintenance. Assurer une ventilation d'air appropriée. Assurer une ventilation générale et localisée appropriée. Gardez des concentrations bien audessous des limites d'explosion. Des détecteurs à gaz devraient être utilisés quand des quantités d'inflammable en gazs ou vapeurs peuvent libérées. Assurer une ventilation adéquate, y compris une ventilation par aspiration à la source appropriée pour assurer que la limite d'exposition professionnelle ne soit pas dépassée. Les systèmes sous pression devraient être testés régulièrement contre les fuites. Produit à manipuler dans un système fermé. Utiliser seulement des installations étanches permanentes (par exemple: des tubes soudés). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales:

Une évaluation de risque devrait être conduite et documentée dans chaque zone de travail pour évaluer les risques liés à l'utilisation du produit et choisir les EPI qui correspondent à ces risques. On devrait considérer les recommandations suivantes. Disposer d'un appareil respiratoire autonome prêt à l'usage en cas de nécessité. Le choix de l'équipement de protection individuel pour le corps devrait être basé sur la tâche à exécuter et les risques encourus. Référez-vous aux règlements locaux pour la restriction d'émissions à l'atmosphère. Voir la section 13 pour des méthodes spécifiques pour le traitement des gaz rejetés. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage:

Des lunettes et protections de visage conforment à la norme EN166 devraient être utilisées pour éviter l'exposition aux éclaboussures de liquide. Protection des yeux (selon EN 166) pour l'utilisation des gaz.

Ligne directrice: EN 166 Protection individuelle de l#oeil.

Protection de la peau Protection des Mains:

Porter des gants de manutention lors de la manipulation des emballages.

Ligne directrice: EN 388 Gants.

Protection corporelle:

Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

Ligne directrice: ISO/TR 2801:2007 Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes - Recommandations générales pour la sélection, l'entretien et

l'utilisation des vêtements de protection.

Autres:

Porter des chaussures de sécurité lors de la manipulation des emballages.

Ligne directrice: EN ISO 20345 Équipement de protection individuelle - Chaussures

de sécurité.

Protection respiratoire:

Non requis

Dangers thermiques:

Aucune précaution n'est nécessaire.



Date de Publication: Date de dernière révision:

10.07.2013 26.05.2015 Version: 1.0

FDS n°: 000010021936

10/18

Mesures d'hygiène:

Des mesures de gestion des risques spécifiques ne sont pas exigées sous réserve du respect des rêgles et procédures d'hygiène du travail et de sécurité. Ne pas

manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation.

Contrôles d#exposition liés à la

protection de

l#environnement:

Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** 

État:

Gaz

Forme:

Gaz dissout

Couleur:

Incolore

Odeur:

Odeur aillée

Seuil olfactif:

La détection des seuils par l'odeur est subjective et

inappropriée pour alerter en cas de surexposition.

pH:

non applicable.

Point de fusion:

-80,7 °C

Point d'ébullition:

Taux d'évaporation:

-84,7 °C

Température de sublimation:

non applicable.

Température critique (°C):

35,0°C

Point d'éclair:

Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz. Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz.

Inflammabilité (solide, gaz):

Gaz inflammable

Limite supérieure d#inflammabilité (%)-:

99,99 % (v)

Limite inférieure d#inflammabilité (%)-:

2,3 % (v) 2,4 % (v) 2,5 % (v)

2,5 % (v) 2,5 % (v)

Pression de vapeur:

698,5968 kPa (25 °C) 4.460 kPa (20 °C)

6.969,2 hPa (25 °C) 4.535 kPa (22 °C)

Tension de vapeur (air = 1):

 $0.91 \, AIR = 1$ 

Densité relative:

0,6208 (-82 °C)4 °C

Solubilités

Solubilité dans l#eau:

1.200 mg/l (25 °C)

Coefficient de partition (n-octanol/eau):

0,37

Température d#auto-inflammabilité:

305 °C

Température de décomposition:

Viscosité

635 °C



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Acétylène dissous

Date de Publication:

Date de dernière révision:

10.07.2013

Version: 1.0

FDS n°: 000010021936

11/18

Viscosité, cinématique:

26.05.2015

Aucune information disponible.

Viscosité, dynamique:

0,011 mPa.s

Propriétés explosives:

Sans objet.

Propriétés comburantes:

non applicable.

9.2 AUTRES INFORMATIONS:

Aucun(e).

Poids moléculaire:

26,02 q/mol (C2H2)

Énergie minimale d'ignition:

0 m/

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:

Aucun autre danger de réactivité que les effets décrits dans alinéas ci-dessous.

10.2 Stabilité Chimique:

Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de Réactions

Dangereuses:

Peut former potentiellement une atmosphère explosive dans l'air. Peut réagir violemment avec les oxydants. Forme des acetylides explosifs avec le cuivre, l'argent et le mercure. N'utilisez pas d'alliages contenant plus de cuivre de 65 %.

10.4 Conditions à Éviter:

Tenir à l#écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d#inflammation. Ne pas fumer. Haute température. Haute pression. Peut se décomposer violemment à hautes température et/ou pression, ou en présence de catalyseur.

10.5 Matières Incompatibles:

Air et comburants. Pour la compatibilité matériau voir la dernière version de l'ISO 11114. Eviter tout contact avec le cuivre pur, le mercure, l'argent et le laiton à plus de 65% de cuivre. Ne pas utiliser d'alliage contenant plus de 43% d'argent. Pour plus d'informations pour une utilisation sûre reférez-vous au document IGC doc 123 de l'EIGA "Code of Practice : Acetylene ".

10.6 Produits de Décomposition

Dangereux:

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les produits de décomposition dangereux ne devrait pas être produits. En cas d'incendie la décomposition thermique peut conduire aux fumées toxiques et/ou corrosives suivantes: Les produits de décomposition suivants peuvent être produits.

monoxyde de carbone

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

Informations générales:

Aucun(e).

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Ingestion

Produit

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.



Date de Publication:

Date de dernière révision:

10.07.2013 26.05.2015 Version: 1.0

FDS nº: 000010021936

12/18

Toxicité aiguë - Contact avec la peau

Produit

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Toxicité aiguë - Inhalation

Produit

ethyne (acétylène)

LC 0 (Rat, 4 h): 160.500 mg/m3

LOEC: 100000 ppm LOAEL (Rat): 78 %

LC 50 (Chien): > 850000 ppm

LOAEL (Rat): 90 %

Corrosion ou Irritation de la Peau

Produit

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Blessure ou Irritation Grave des Yeux

Produit

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Mutagénicité des Cellules Germinales

Produit

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Cancérogénicité

Produit

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Toxicité pour la reproduction

Produit

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible-Exposition Unique

Produit

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible-Expositions répétées

Produit

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Risque d'Aspiration

Produit

Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz..



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Acétylène dissous

Date de Publication:

Date de dernière révision:

10.07.2013 26.05.2015 Version: 1.0

FDS n°: 000010021936

13/18

# SECTION 12 : Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Produit

Aucun dégât écologique causé par ce produit.

Toxicité aiguë - Poisson

ethyne (acétylène)

LC 50 (Poisson, 96 h): 545 mg/l

Toxicité aiguë - Invertébrés Aquatiques

ethyne (acétylène)

CE50 (Daphnia magna, 48 h): 242 mg/l

Toxicité pour les microorganismes

ethyne (acétylène)

CE50 (Algue, 72 h): 57 mg/l

12.2 Persistance et Dégradabilité

Produit

Non applicable aux gaz et aux mélanges de gaz..

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Produit

Le produit est supposé biodégradable, il est attendu que sa persistance dans les

environnements aquatiques soit faible.

12.4 Mobilité dans le Sol

Produit

À cause de sa haute volatilité, le produit ne va probablement pas causer une

pollution de la terre ou de l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT

et VPVB

Produit

Non classifié en PBT ou vPvB.

12.6 Autres Effets Néfastes:

Aucun dégât écologique causé par ce produit.

### SECTION 13 : Considérations relatives à l#élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations générales:

Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Consulter le fournisseur pour des recommandations spécifiques. Ne pas évacuer dans les endroits où il y a un risque de former un mélange explosif avec l'air. Le gaz rejeté doit être brûlé dans un brûleur équipé d'un anti-retour. Faire reprendre la bouteille de gaz par le fournisseur exclusivement, à fin d'élimination. La bouteille contient une masse poreuse qui peut contenir de l'amiante.



Date de Publication:

10.07.2013

Version: 1.0

FDS n°: 000010021936

14/18

Date de dernière révision:

Méthodes d#élimination:

26.05.2015

Référez-vous au code d'usages de l'EIGA (Doc.30 " la Disposition de Gaz", téléchargeable à http://www.eiga.org) pour plus de

conseils sur des méthodes d'utilisation appropriées. Faire reprendre la bouteille par le fournisseur exclusivement.Le rejet, le traitement et l'élimination peuvent

être soumis à des lois nationales, régionales ou locales.

Codes européens de déchets

Récipient:

16 05 04\*: Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des

substances dangereuses.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

**ADR** 

14.1 Numéro ONU:

UN 1001

14.2 Nom d#Expédition des Nations

ACÉTYLÈNE DISSOUS

Unies:

14.3 Classe(s) de Danger pour le

Transport

Classe:

2

Étiquettes:

2.1

N° de danger (ADR):

239

Code de restriction en tunnel:

(B/D)

14.4 Groupe d#Emballage:

14.5 Dangers pour l#environnement:

non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre

par l#utilisateur:

RID

14.1 Numéro ONU:

UN 1001

ACÉTYLÈNE DISSOUS

14.2 Nom d#Expédition des Nations

Unies

14.3 Classe(s) de Danger pour le

Transport

Classe:

2

Étiquettes:

2.1

14.4 Groupe d#Emballage:

14.5 Dangers pour l#environnement:

non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre



Date de Publication:

10.07.2013 26.05.2015 Version: 1.0

FDS n°: 000010021936

15/18

**IMDG** 

14.1 Numéro ONU:

Date de dernière révision:

UN 1001

14.2 Nom d#Expédition des Nations

ACETYLENE, DISSOLVED

Unies:

14.3 Classe(s) de Danger pour le

Transport

Classe:

2.1

Étiquettes:

2.1

N° d#urgence:

F-D, S-U

14.3 Groupe d#Emballage:

14.5 Dangers pour l#environnement:

non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre

par l#utilisateur:

IATA

14.1 Numéro ONU:

UN 1001

Acetylene, dissolved

14.2 Nom de transport complet:

14.3 Classe(s) de Danger pour le

Transport:

Classe:

2.1

Étiquettes:

2.1

14.4 Groupe d#Emballage:

14.5 Dangers pour l#environnement:

non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre

par l#utilisateur:

**AUTRES INFORMATIONS** 

Aéronefs de transport de

Interdit.

passagers et de marchandises:

Uniquement par avion cargo:

Autorisé.

14.7 Transport en vrac conformément à l#annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: non applicable

Identificateur supplémentaire:

Eviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite. S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident. Avant de transporter les récipients s'assurer qu'ils sont fermement arrimés. S#assurer que la soupape de la bouteille est fermée et ne fuit pas. Des protections ou des chapeaux devraient être en place sur les emballages Assurer une ventilation d'air appropriée.

## SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d#environnement:

## Règlements UE

Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation:

SDS FR - 000010021936



Date de Publication: Date de dernière révision: 10.07.2013 26.05.2015 Version: 1.0

FDS n°: 000010021936

16/18

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
ethyne (acétylène)	74-86-2	

Directive 96/82/CE (Seveso II) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses:

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
ethyne (acétylène)	74-86-2	100%
	•	

Directive 98/24/CEE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail:

Désignation chimique	N° CAS	Concentration
ethyne (acétylène)	74-86-2	100%

### Réglementations nationales

Directive du conseil 89/391/EEC sur l'introduction de mesures pour encourager des améliorations de la sécurité et de la santé des travailleurs. Directive 89/686/EEC sur les équipements de protections individuels. Directive 94/9/EC sur les équipements et systèmes de protections destinés à une utilisation dans les atmosphères potentiellement explosives (ATEX). Directive du conseil 67/548/EEC sur le rapprochement des lois, règlements et dispositions administratives touchant à la classification, l'emballage et l'étiquetage de substances dangereuses. Directive 1999/45/EC concernant le rapprochement des lois, règlements et les dispositions administratives des États membres touchant à la classification, l'emballage et l'étiquetage de préparations dangereuses. Seuls les produits conformes aux règlements alimentaires (CE) no 1333/2008 et (UE) no 231/2012 et étiquetés comme tels peuvent être utilisés comme additifs alimentaires. Cette fiche de données de sécurité a été produite pour se conformer au Règlement UE N° 453/2010.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

### SECTION 16: Autres informations

Informations de révision:

Sans objet.



Date de Publication: Date de dernière révision: 10.07.2013 26.05.2015 Version: 1.0

FDS n°: 000010021936

17/18

Principales références de la littérature et sources de données:

Des sources diverses de données ont été utilisées dans la compilation de cette FDS, mais elles ne sont pas exclusives :

Agence pour les Substances Toxiques et l'Enregistrement de Maladies (ATSDR) (http://www.atsdr.cdc.gov/).

Agence Européenne des produits chimiques : Conseils sur la compilation de Fiches de Données de Sécurité.

Agence Européenne des produits chimiques: Informations sur Substances

Enregistrées http://apps.echa.europa.eu/registered/register ed-sub.aspx#search Association Europénne des gaz industriels (EIGA) Doc 169/11 Classification, Etiquetage.

Programme international pour la sécurité chimique (http://www.inchem.org/) ISO 10156:2010 Gaz et mélanges de gaz -- Détermination du potentiel

d'inflammabilité et d'oxydation pour le choix des raccords de sortie de robinets.

Matheson Gas Data Book, 7ème Edition.

Institut National pour les normes et la technologie (NIST) Norme faisant référence à la base de données numéro 69.

L'ESIS (Substances chimiques européennes 5 Système d'information) plate-forme de l'ancien Bureau de Produits chimiques européen (ECB) ESIS (http://

ecb.irc.ec.europa.eu/esis/).

Conseil Européen des Industries Chimiques (CEFIC)

Réseau de données de toxicologie de Médecine TOXNET de la Bibliothèque Nationale des États-Unis d'Amérique (http://toxnet.nlm.nih.gov/index.html). Valeurs de seuil limite (TLV) de la Conférence américaine d'Hygiénistes Industriels Gouvernementaux (ACGIH).

Substance spécifique, information des fournisseurs.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression.

### Texte des phrases R et des mentions H dans les sections 2 et 3

R12 Extrêmement inflammable.

R5 Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.

R6 Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l#effet de la

chaleur.

H230 Peut exploser même en l#absence d#air.

Informations de formation:

Les utilisateurs d'appareils respiratoires doivent être formés. S'assurer que les opérateurs comprennent bien les risques d'inflammabilité.

## Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Flam. Gas 1, H220

Press. Gas Diss. Gas, H280 Chem. Unst. Gas A, H230



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Acétylène dissous

Date de Publication: Date de dernière révision: 10.07.2013 26.05.2015 Version: 1.0

FDS nº: 000010021936

18/18

**AUTRES INFORMATIONS:** 

Avant d'utiliser ce produit pour un procédé nouveau, il faut effectuer une étude de compatibilité et de sécurité. Assurer une ventilation d'air appropriée. S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées. S'assurer que l'équipement est convenablement mis à la terre. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

Date de dernière révision: Avis de non-responsabilité: 26.05.2015

Ces informations sont fournies sans garantie et sont censées être exactes. Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.